

GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Objet de la délibération

N° 2025-137

Approbation de la
Décision Modificative n°
3 du budget principal

Le 9 décembre 2025, à 19h00, les membres du Conseil, dont le nombre en exercice est de 96, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'hôtel de ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Président.

Etaient présents :

M. Damien MESLOT, Mme Maryline MORALLET, Mme Marie-Laure FRIEZ, M. Alexandre MANÇANET, M. Rafaël RODRIGUEZ, M. Eric KOEBERLÉ, Mme Florence BESANCENOT, Mme Loubna KETFI-CHARIF, M. Alain PICARD, Mme Marie-France CEFIS, M. Pierre CARLES, M. Thierry BESANÇON, M. Arnaud MIOTTE, Mme Françoise RAVEY, M. Pierre FIETIER, Mme Marianne DORIAN, M. Miltiade CONSTANTAKATOS, M. Joseph ILLANA, M. Laurent DEMESY,

Andelnans : M. Bernard MAUFFREY, **Angeot** : M. Michel NARDIN, **Bavilliers** : Mme Josiane HAASZ-JUILLARD, **Belfort** : Mme Evelyne CALOPRISCO, M. Sébastien VIVOT, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Tony KNEIP, Mme Rachel HORLACHER, Mme Charlène AUTHIER, M. Jean Marie HERZOG, Mme Marie STABILE, M. Yves VOLA, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Nathalie BOUDEVIN, Mme Parvin CERF, M. Brice MICHEL, Mme Corinne CASTALDI, M. Philippe LEGROS, M. Olivier BLOCH, Mme Christiane EINHORN, M. René SCHMITT, Mme Annie BAULAY, M. Karel TRAPP, M. Bastien FAUDOT, **Bermont** : M. Pascal GROSJEAN, **Bethonvilliers** : M. Alain TRITTER, **Buc** : Mme Edith PETEY, **Châtenois-les-forges** : M. Florian BOUQUET, **Chèvremont** : M. Jean-Paul MOUTARLIER, **Cravanche** : Mme Anne-Claude TRUONG, **Dorans** : M. Daniel SCHNOEBELEN, **Eguenigue** : M. Gérard PAYROU, **Éloie** : M. Eric GILBERT, **Essert** : M. Dominique JEANNIN, **Fontenelle** : M. Jean-Claude MOUGIN, **Larivière** : M. Sylvain RONZANI, **Menoncourt** : M. Michael JÄGER, **Montreux-chateau** : M. Michaël BRUN, **Phaffans** : Mme Christine BAINIER, **Roppe** : M. Jean-François ROUSSEAU, **Trévenans** : M. Pierre BARLOGIS, **Urcerey** : Mme Marie-France BONNANS-WEBER, **Vétrigne** : M. Alain SALOMON, **Vézelois** : M. Roland JACQUEMIN.
M. Daniel MUNIER (suppléant de M. Thierry PATTE)
Mme Christelle GASPARI (suppléante de Mme Dorothée FERNANDEZ)
M. Patrick DUMEL (suppléant de M. Michel BLANC)
M. Roger CHENUT (suppléant de Mme Isabelle SEGURA)

Etaient absents :

Mme Delphine MENTRÉ Vice-présidente - mandataire : M. Tony KNEIP (Belfort)
M. Jacques BONIN Vice-président - mandataire : Mme Maryline MORALLET Vice-présidente
M. Philippe CHALLANT Vice-président - mandataire : Mme Marianne DORIAN Conseillère communautaire déléguée
M. Stéphane GUYOD Vice-président - mandataire : M. Thierry BESANÇON Conseiller communautaire délégué
M. Samuel DEHMECHE Vice-président - mandataire : Mme Marie-Laure FRIEZ Vice-présidente
Mme Latifa GILLIOTTE (Belfort) - mandataire : Mme Corinne CASTALDI (Belfort)
M. Nikola JELICIC (Belfort) - mandataire : Mme Christiane EINHORN (Belfort)
M. François BORON (Belfort) - mandataire : M. Alain PICARD Vice-président
M. Maxime BOURQUIN (Belfort) - mandataire : Mme Evelyne CALOPRISCO (Belfort)
Mme Marie-Josée BAILLIF (Châtenois-les-forges) - mandataire : M. Miltiade CONSTANTAKATOS Conseiller communautaire délégué
Mme Pascale GABILLOUX (Novillard) - mandataire : Mme Christine BAINIER (Phaffans)
Mme Marie-Line CABROL (Offemont) - mandataire : Mme Parvin CERF (Belfort)
M. Jean-Pierre CNUDDE (Pérouse) - mandataire : M. Arnaud MIOTTE Conseiller communautaire délégué
M. Roger LAUQUIN (Argiésans)
Mme Corinne AYMONIER (Autrechêne)
M. Alain NIFENECKER (Bavilliers)
Mme Samia JABER (Belfort)
Mme Marie-José FLEURY (Belfort)
M. Julien PLUMELEUR (Charmois)
M. Henri OSTERMANN (Cunelières)
Mme Martine PAULUZZI (Danjoutin)
M. Pierre GOBERT (Danjoutin)

Mme Hafida BERREGAD (Essert)
M. Bernard GUERRE-GENTON (Lagrange)
M. Dominique RETAILLEAU (Offemont)
M. Olivier CHRETIEN (Reppe)
M. Bülent KILICPARLAR (Valdoie)
Mme Marie-Paule MERLET (Valdoie)
Mme Sabrina MALAPELLE (Valdoie)
M. Thierry PATTE (Banvillars) - suppléé(e)
Mme Dorothée FERNANDEZ (Denney) - suppléé(e)
M. Michel BLANC (Lacollonge) - suppléé(e)
Mme Isabelle SEGURA (Petit-croix) - suppléé(e)

Secrétaire de séance : M. Arnaud MIOTTE

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 21h51.

Direction des Finances

Références : MM/JS/RB/CN/PS/CM
Code matière : 7.1

Objet : Approbation de la Décision Modificative n° 3 du budget principal

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.5211-1 et L.5211-9, et son article L.1612-11 portant sur les modifications pouvant être apportées au budget ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 et notamment les articles relatifs aux décisions modificatives ;

Vu l'arrêté préfectoral n°90-2024-099 en date du 6 aout 2024 portant statuts du Grand Belfort Commune d'Agglomération ;

Vu la délibération n° 2025-35 en date du 26 mars 2025 portant adoption du budget primitif de GBCA ;

Vu la délibération n°2025-56 en date du 24 juin 2025 portant adoption de la Décision modificative n°1 du budget principal de GBCA ;

Vu la délibération n°2025-98 en date du 7 octobre 2025 portant adoption de la Décision modificative n°2 du budget principal de GBCA ;

Il vous est proposé d'examiner les modifications à apporter au Budget principal portant sur l'ajustement des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement.

Le présent rapport synthétise les données du document budgétaire présenté en annexe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

DECIDE

d'adopter les modifications et ajustements budgétaires de la Décision Budgétaire Modificative n°3 du Budget Principal,

d'approuver le versement des nouvelles subventions et l'affectation des crédits de subventions tels que présentés dans le présent rapport, en procédant à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil Communautaire, soit au sein de leur bureau, soit en tant que salarié,

d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer un avenant ou à conclure avec les associations concernées les conventions adéquates.

Pour	76	
Contre	0	
Suffrages exprimés	76	
Abstentions	4	M. René SCHMITT, Mme Annie BAULAY, M. Karel TRAPP, M. Bastien FAUDOT
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 9 décembre 2025 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Président de la Communauté d'Agglomération
et par délégation

Le Directeur Général des services,



Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Publiée le : 12 décembre 2025
Date de télétransmission : 12 décembre 2025
Identifiant de télétransmission : 090-200069052-20251209-lmc139817B-BF-1-1

1. Section de fonctionnement

➤ Recettes réelles de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement sont ajustées à hauteur de + 269 K€ dont :

- Ajustement des recettes de fiscalité pour + 172 K€ dont :
 - Taxe de séjour + 88 K€
 - Rôle supplémentaire de la Cotisation Foncière des Entreprises + 84 K€
- Ajustement des recettes liées à la reprise des matériaux + 92 K€
- Perception de subventions dans le cadre de l'OPAHRU + 57 K€
- Ajustement des droits de scolarité du CRD + 20 K€
- Perception de pénalités de retard dans l'exécution d'un marché + 16 K€
- Notification d'un remboursement du Fonds national de compensation du supplément familial de traitement + 8 K€
- Décalage d'une subvention de l'ADEME au titre des études sur l'hydrogène – 27 K€
- Ajustement du flux de téléphonie avec la ville de Belfort : - 70 K€

➤ Dépenses réelles de fonctionnement :

Il est proposé d'ajuster les dépenses réelles de fonctionnement de - 311 K€ dont :

- - 350 K€ suite au décalage de diverses dépenses.
- Modification des subventions + 38 K€.

Les modifications suivantes sont à prendre en compte concernant les subventions :

- Bascule en fonctionnement d'une subvention initialement prévue en investissement : subvention à NEOLIA dans le cadre des aides à l'accession à la propriété dans le secteur Dorey 64.000 €
- Actualisation de subventions accordées au budget primitif 2025 :
 - Soutien projets innovants DECA BFC – 10.000 €
 - Subvention bonus track – 8.000 €
- Attribution de subventions dans le cadre des crédits à affecter du Budget Primitif 2025 :
 - Subvention accordée à l'association Casque bleu Nord Franche Comté 1.000 €
 - Subvention accordée à l'association L'outil et la vie d'antan 1.000 €
 - Actualisation des crédits de subvention à affecter (- 10 K€).

L'affectation des subventions ci-dessus doit être approuvée via le présent rapport.

2. Section d'investissement

➤ Recettes réelles d'investissement

Il est proposé d'ajuster les recettes réelles d'investissement comptabilisées en opération pour compte de tiers dans le cadre du projet Eco campus de - 274 K€.

➤ Dépenses réelles d'investissement

Il est proposé d'ajuster les dépenses réelles d'investissement de + 1,9 M€ correspondant à :

- Les crédits initialement prévu au titre de la participation à l'équilibre suite à la clôture de la ZAC des Tourelles sont à basculer en frais d'acquisition de terrain + 2,1 M€ (voir délibération spécifique)
- Acquisition de terrains à ALIANCE + 700 K€ (voir délibération spécifique)
 - 64 K€ de subventions (voir infra).
- Ajustement des dépenses réelles d'investissement comptabilisées en opération pour compte de tiers dans le cadre du projet Eco campus de -324 K€.

- - 480 K€ suite au décalage de diverses dépenses.

Les modifications suivantes sont à prendre en compte concernant les subventions :

- Les crédits initialement prévu au titre de la participation à l'équilibre suite à la clôture de la ZAC des Tourelles sont à basculer en frais d'acquisition de terrain – 1,2 M€
- Annulation de plusieurs subventions accordées au budget primitif 2025 :
 - Bascule en fonctionnement d'une subvention initialement prévue en investissement : subvention à NEOLIA dans le cadre des aides à l'accession à la propriété dans le secteur Dorey 64.000 € (cf. infra).
 - Subvention d'investissement à la fédération de pêche – 5.000 €
- Ajustement des crédits prévus au titre des différents fonds d'aides accordées aux communes membres + 1,2 M€ (voir délibérations spécifiques)

L'affectation des subventions ci-dessus doit être approuvée via le présent rapport.

3. Opération d'ordre

Aucune modification

4. Equilibre des sections

Fiscalité et Dotations	172 000,00 €
Recettes réajustées ou nouvelles	97 536,00 €
Total des recettes de fonctionnement	269 536,00 €
Dépenses réajustées ou nouvelles	-311 600,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-311 600,00 €
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	581 136,00 €
Recettes réajustées ou nouvelles	-273 927,00 €
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	581 136,00 €
Total des recettes d'investissement	307 209,00 €
Dépenses réajustées ou nouvelles	1 983 962,00 €
Total des dépenses d'investissement	1 983 962,00 €
Besoin de financement (emprunt)	1 676 753,00 €

La décision modificative se traduit par une augmentation du besoin d'emprunt prévisionnel de 1.676.753 €.